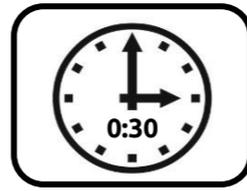


inventiv

Fabriqué pour MBI / Made for MBI Cyprus

1 rue Montaigne 45380 LA CHAPELLE SAINT MESMIN



Le N° de LOT :

3603743120430

312043

Essence / Wood : Acacia

Finition / Finish : Huilé / Oiled

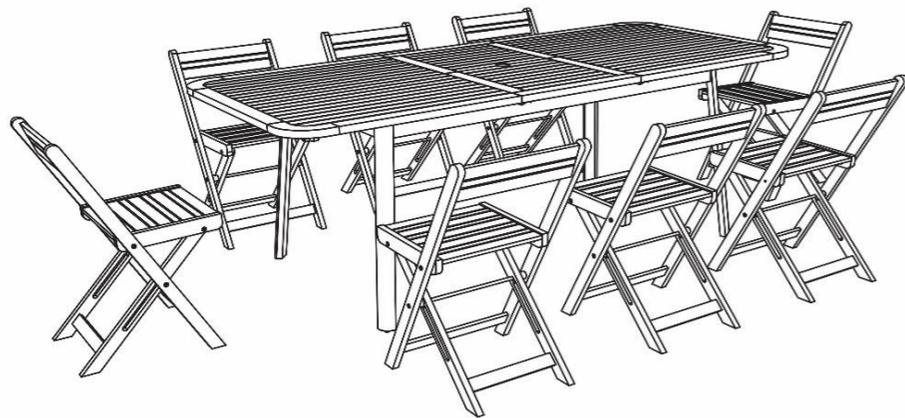
Dimensions : 42 X 47.7 X 77 cm (Chaise / Chair)

160/210 X 91.5 X 76 cm (Table)

Fabriqué au Vietnam / Made in Vietnam

Pour usage domestique exclusivement / For domestic use only exclusively

IMPORTANT, NOTICE A LIRE ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER / IMPORTANT, NOTICE TO READ CAREFULLY AND KEEP



CONSEILS DE MONTAGE / ASSEMBLY CARE :

1. AMENAGER UNE ZONE DE MONTAGE / PREPARE A MOUNTING AREA
2. DEBALLER AVEC PRECAUTION TOUS LES ELEMENTS / CAREFULLY UNPACK ALL ELEMENTS
3. REPERER AVEC PRECAUTION TOUS LES ELEMENTS / CHECK REPORT ALL THE ELEMENTS :
 - COMPOSANTS BOIS / WOOD COMPONENTS
 - QUINCAILLERIE / HARDWARE STORE
4. ETUDIER LA NOTICE DE MONTAGE / STUDY THE ASSEMBLY INSTRUCTIONS.
5. PROCEDER AU MONTAGE EN SUIVANT LES ETAPES INDIQUEES SUR LA NOTICE / ASSEMBLY BY FOLLOWING THE STEPS INDICATED ON THE NOTICE

Charge maximale 100 Kg par chaise

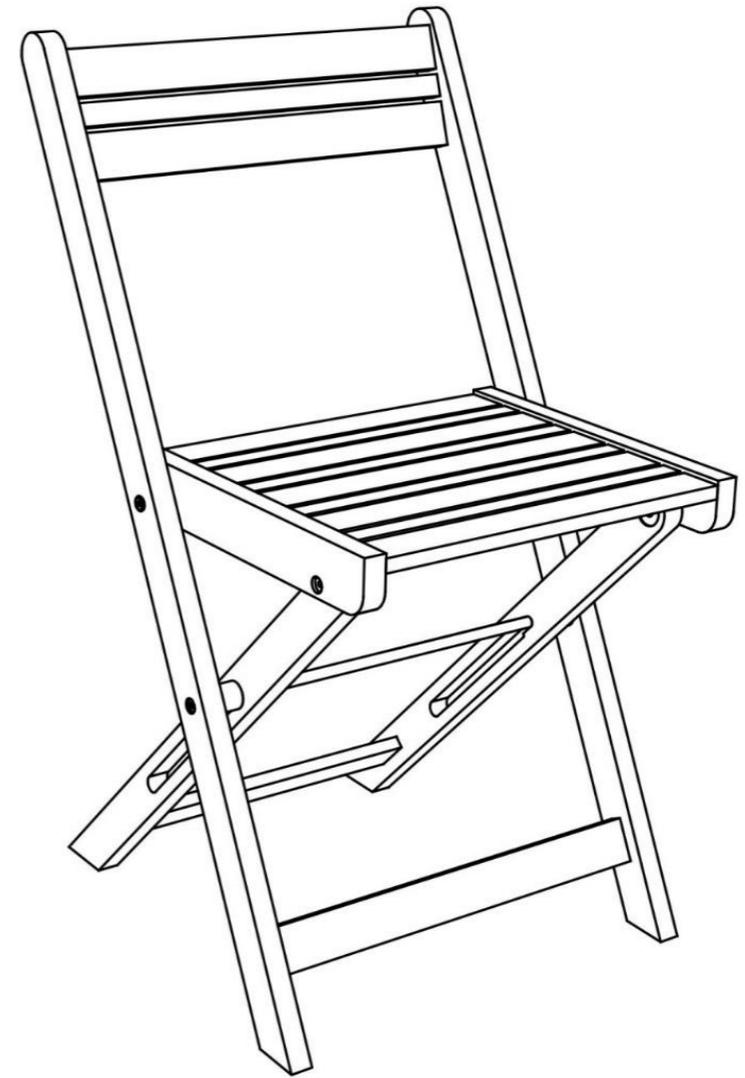
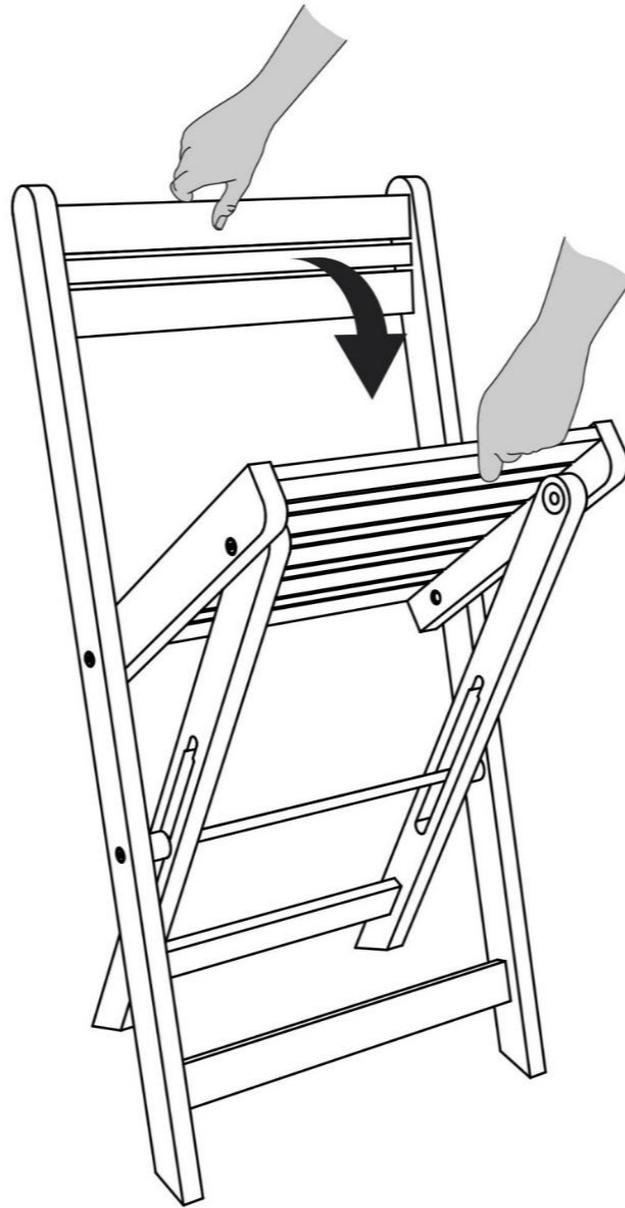
Maximum Load 100 Kg per chair

ATTENTION AUX RISQUES DE CISAILLEMENT ET DE PINCEMENT EN COURS DE MONTAGE ET D'UTILISATION VERIFIER REGULIEREMENT L'ETAT ET LE SERRAGE DE LA VISSERIE POSITIONNER DE MANIERE STABLE SUR UN SOL PLAN

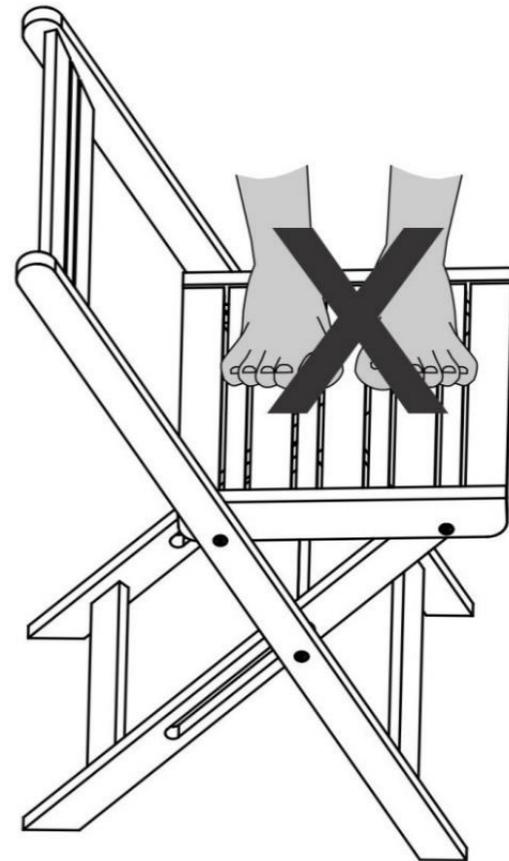
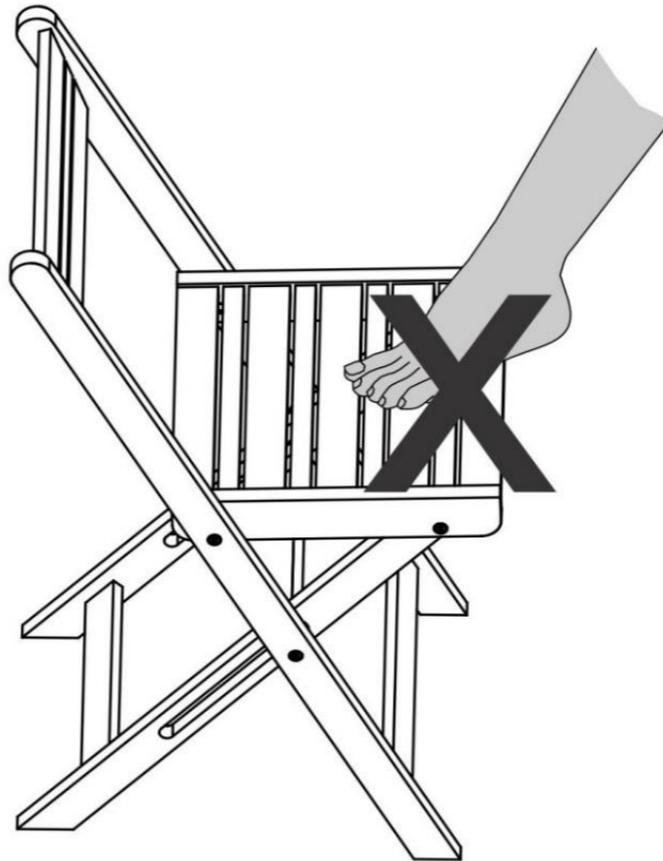
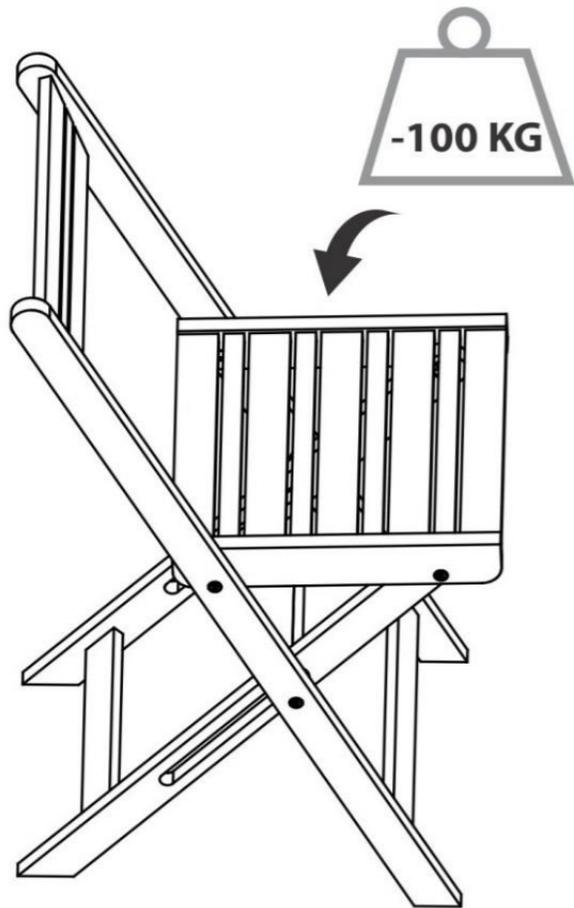
RISKS OF PINCHING TO ASSEMBLY AND DISMANTLING. THE DESIGN OF THIS FURNITURE ENSURES A SAFETY OF USE, BUT WE ADVISE YOU TO MANIPULATE THE ARTICULATED AREAS WITH PRECAUTIONS. CHECK REGULARLY THE STATE AND TIGHTENING OF THE HARDWARE POSITIONING STABLE ON A PLAN FLOOR

1

Qté / Qty : 8

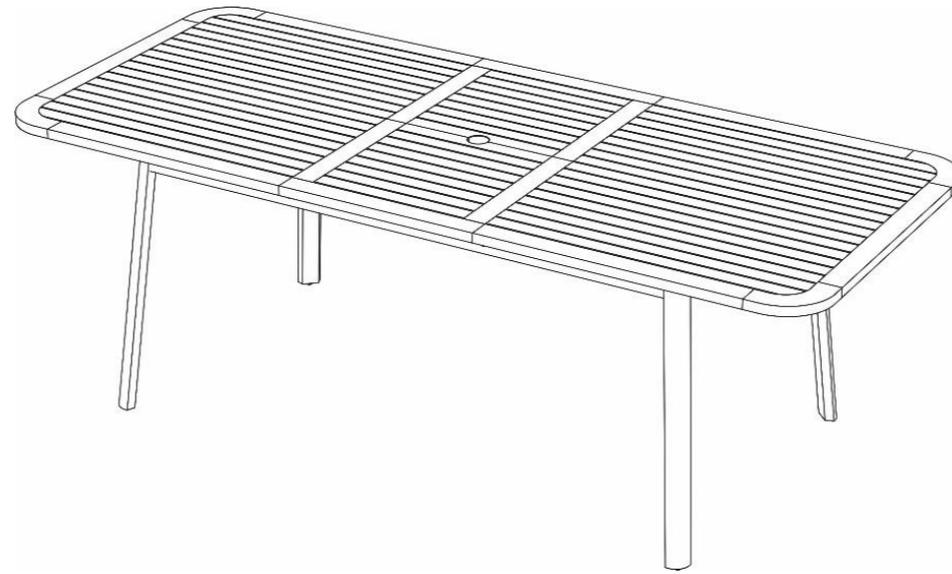


2

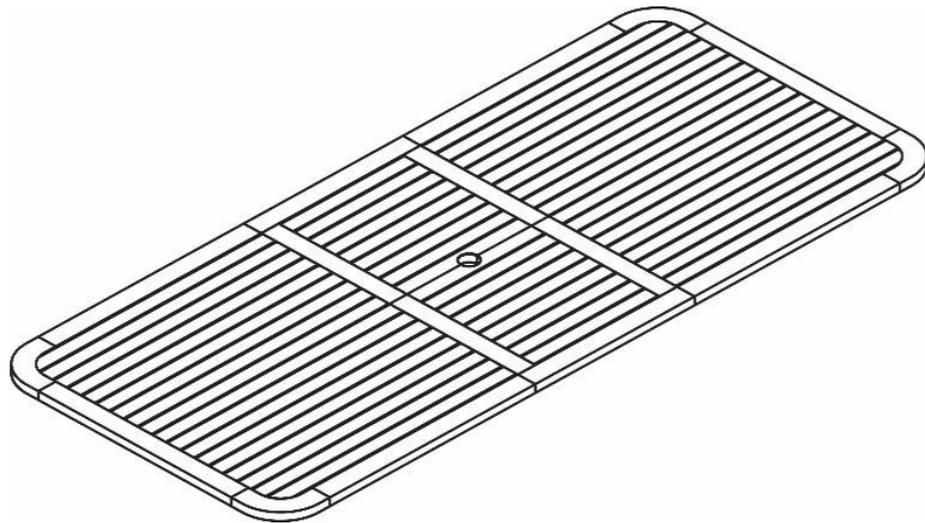


3

Qté / Qty : 1



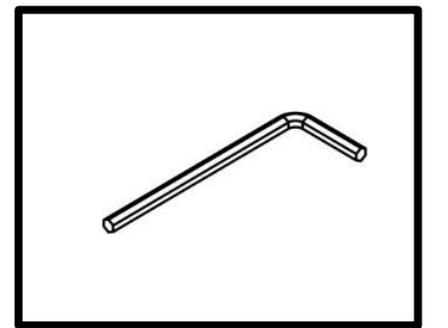
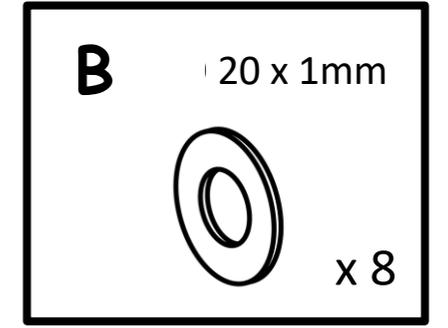
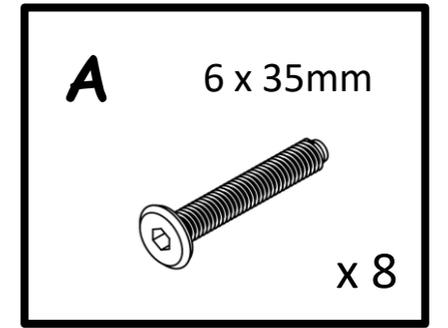
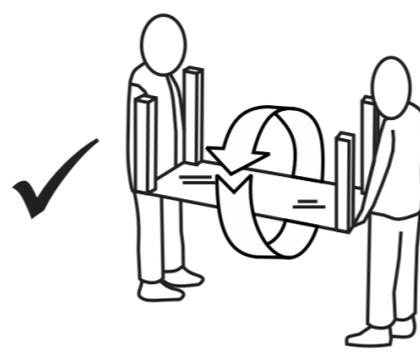
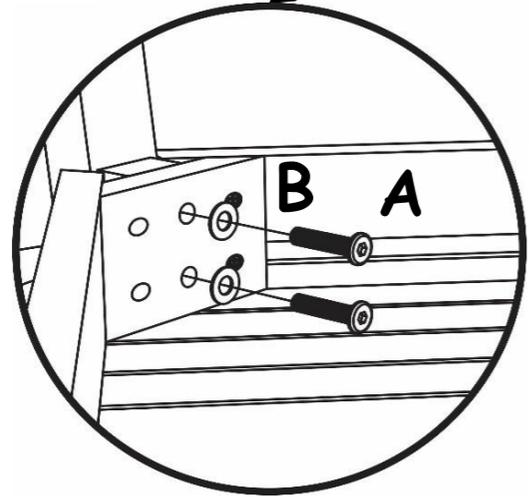
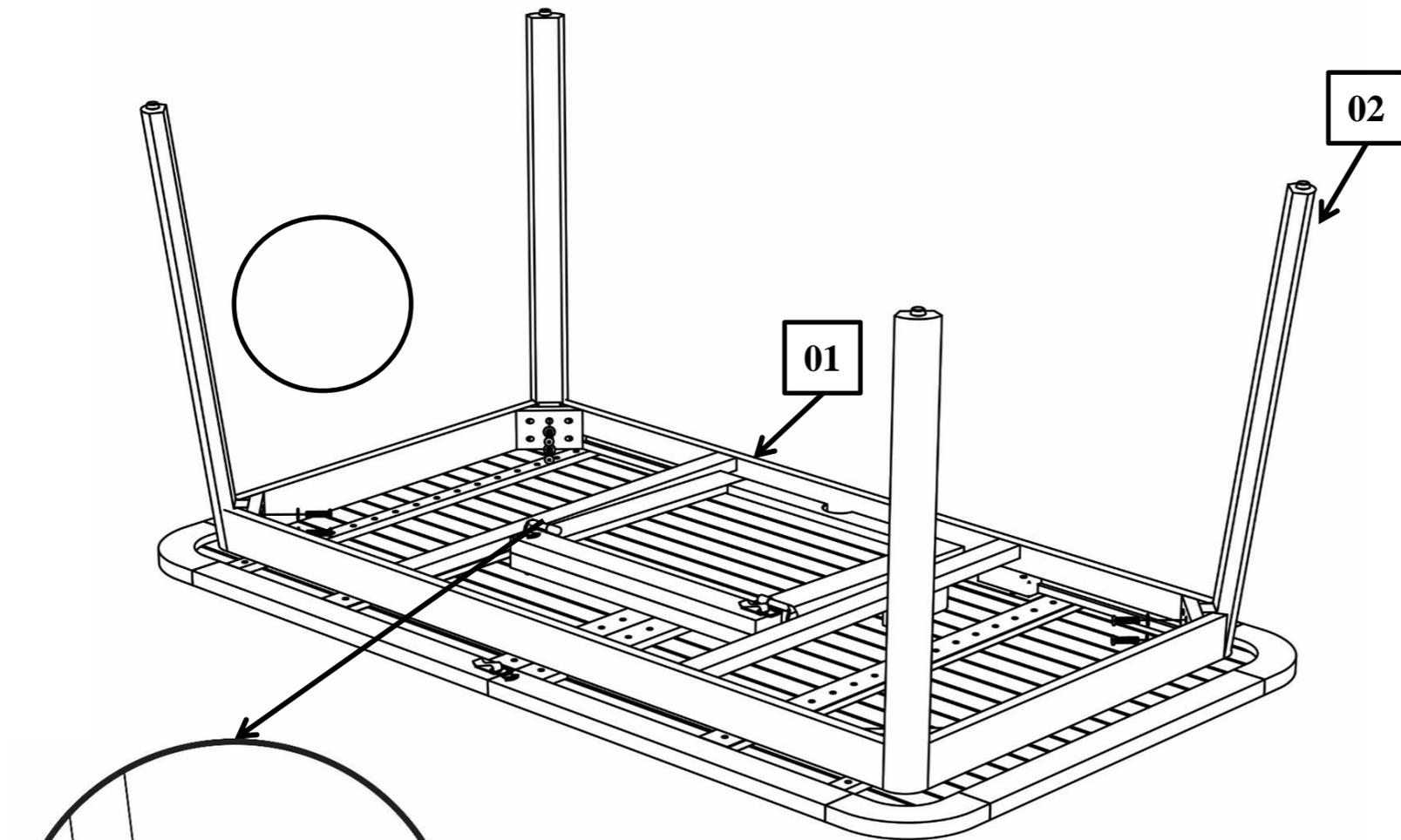
01 x 1



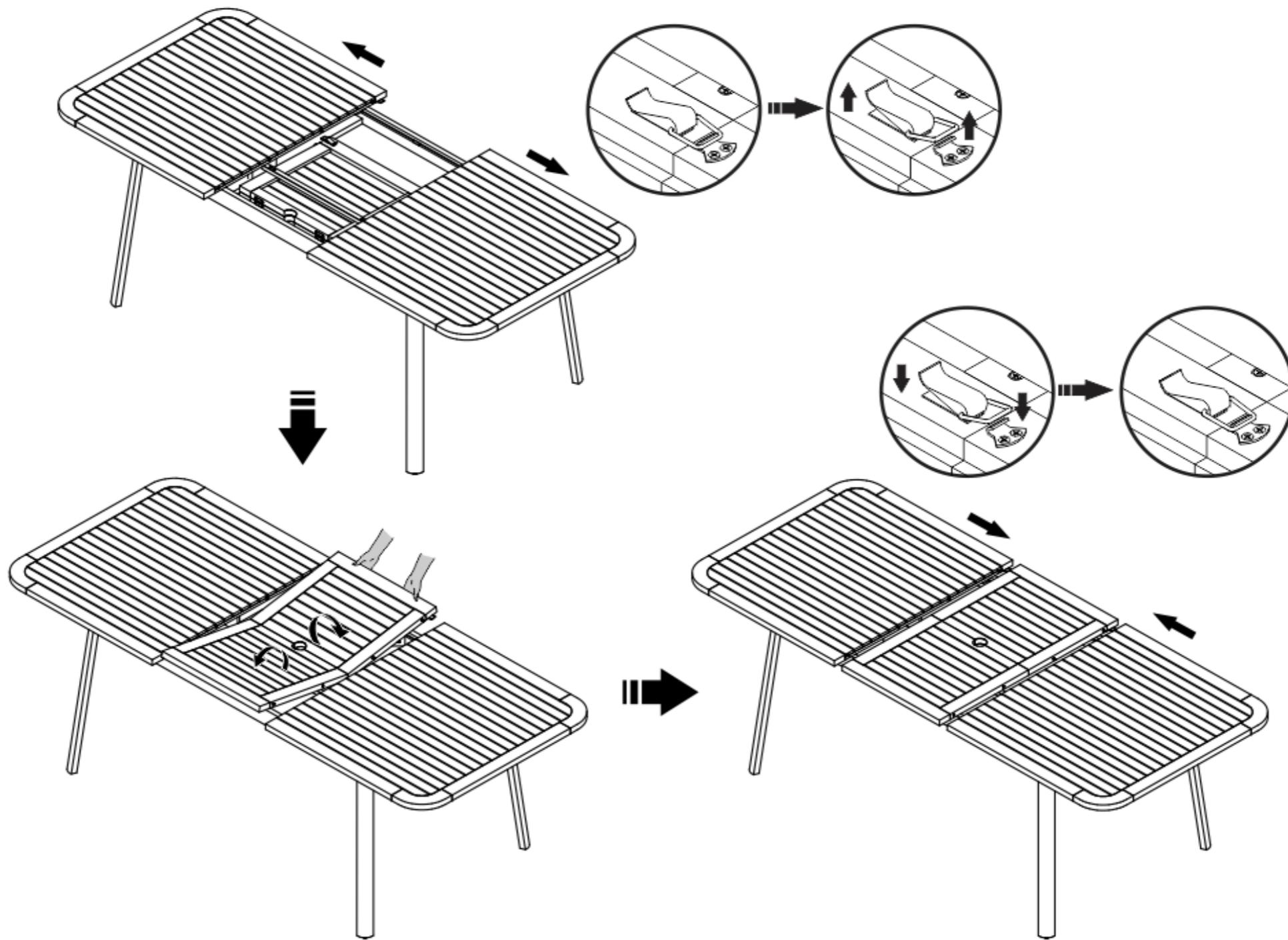
02 x 4



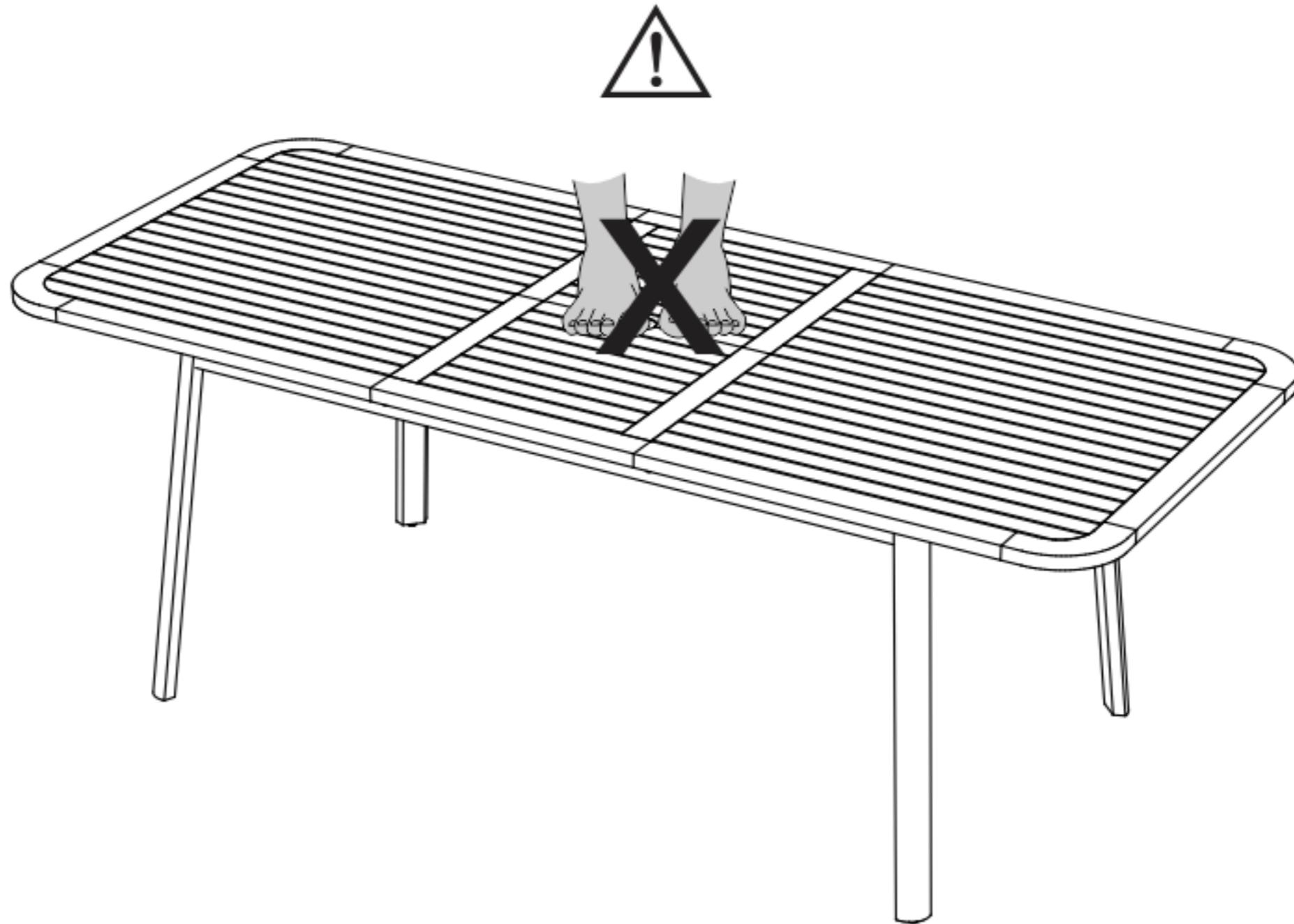
4



5



6



F

CONSEILS D'UTILISATION

Positionnez de manière stable sur un support plan et suffisamment solide.

Ne laissez pas vos enfants utiliser le produit sans surveillance.

Il est important lors du dépliage ou du pliage de ne pas positionner vos mains dans les parties du mobilier devant s'assembler, s'ouvrir ou se fermer, aux risques de pincements.

Vérifier le bon enclenchement des systèmes de blocage avant chaque utilisation.

Vérifier le bon enclenchement et verrouillage des dossiers avant chaque utilisation.

Si des objets chauds sont à poser sur la surface, l'utilisation d'un plateau de service ou d'un plan de travail est nécessaire.

Certains bois ont des tanins colorés naturels qui peuvent marquer vos terrasses s'ils sont lessivés.

Pour les tables recevant un parasol, ne pas utiliser le parasol seul, sans support. Il est nécessaire d'utiliser un pied de parasol. Evitez d'utiliser le parasol par temps venteux, en cas de fortes pluies, ou de neige. En aucun cas nous ne garantissons la détérioration de l'article pour des raisons climatiques.

A ranger entre chaque utilisation. Ne pas replier cet article lorsqu'il est humide.

CONSEILS PRATIQUES

Resserrez les vis après 1 mois d'usage et faire une vérification du serrage de celles-ci régulièrement.

Exposé à la lumière du soleil le matériau est susceptible de changer de couleur mais celle-ci se stabilisera au bout de quelques mois.

Ce phénomène naturel ne changera rien à ses caractéristiques notamment de solidité.

Vous pouvez ralentir ce processus en l'entretenant régulièrement et/ou en le protégeant.

Votre produit est conçu pour l'extérieur, néanmoins, ne le soumettez inutilement aux intempéries et entreposez le dans un garage ou une pièce sans chauffage et bien aérée pour prolonger sa durée de vie.

Ne couvrez pas votre mobilier, il faut le laisser à air libre afin qu'il puisse respirer et qu'ainsi il ne se détériore pas.

CONSEILS D'ENTRETIEN

Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression sur votre mobilier, vous risqueriez de l'endommager.

De part sa nature, avec le temps et en fonction de son environnement, le bois peut bouger et des fentes superficielles peuvent apparaître lui conférant son caractère unique.

Une finition de type lasure ou vernis s'écaille rapidement surtout sur les surfaces horizontales où l'eau stagne.

Pour protéger votre mobilier en bois, nous vous conseillons donc d'appliquer une huile pour mobilier de jardin,.

NETTOYAGE:

Brosser le bois afin d'enlever les saletés les plus importantes, puis appliquer un Nettoyant Bois de Jardin au pinceau sur votre bois à décaper.

Laisser agir 5 à 10 minutes puis brosser régulièrement et très vigoureusement en long avec une brosse en plastique à poils durs.

APPLICATION:

Une huile s'applique uniquement sur un bois brut car elle doit s'imprégner dans les fibres du bois

Une surface collante traduit un surplus d'huile. L'huile est collante car le surplus n'a pas été essuyé. Pour l'éliminer, utiliser un chiffon imbibé de solvant, puis frottez de nouveau le bois avec un chiffon de coton non pelucheux imbibé d'huile.

**Attention l'utilisation d'une huile ou d'une cire même incolore peut modifier la teinte d'origine du bois.
Il est préconisé de faire un essai sur une partie non visible.**

GARANTIE

La garantie intervient dans le cadre d'un emploi normal du produit. Elle couvre donc les défauts imputables aux matériaux et les vices de fabrication.

La garantie ne couvre pas :

- Les défauts qui proviendraient du non-respect des prescriptions de transport et / ou d'entreposage et / ou d'installation,
- L'utilisation anormale ou non conforme des produits, le Vendeur invite, à cet égard, à consulter attentivement la notice d'emploi fournie avec les produits,
- Les opérations d'entretien courant (nettoyage, etc.) n'entrent pas dans le cadre de la garantie commerciale
- L'utilisation de produit d'entretien non conforme, se référer à la notice du produit
- Le remplacement des consommables (toile),
- Les éléments de certains produits soumis à une usure normale liée à leur utilisation (par exemple : la toile, etc.),
- Les dommages dus à l'intervention d'un réparateur non agréé,
- Les dommages résultant d'une cause externe à l'appareil (par exemple, accident, choc, la foudre,...)

Comment bénéficier de la garantie ?

Sur présentation de la preuve d'achat (ticket de caisse original ou facture originale), le magasin transmettra la demande du Client auprès du service SAV, pour réparation, échange ou autre (sous réserve d'acceptation du dossier après vérification de la cause du dommage).

Conformément à l'article L.217-16 du Code de la consommation, lorsque le Client demande au Vendeur, durant la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un produit, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui reste à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention du Client ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Indépendamment de la présente garantie commerciale, le vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L.217-4 à L. 217-12 et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil.

Rappel : Article L.217-4 du code de la consommation : Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du code de la consommation : Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du code de la consommation : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L.217-16 du code de la consommation : Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie

lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du code civil : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 du code civil alinéa 1 : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

EN

USAGE TIPS

Position stably on a flat and sufficiently sturdy support.

Do not let your children use the product without supervision.

It is important when unfolding or folding not to position your hands in the parts of the furniture that must be assembled, opened or closed, at the risk of pinching.

Check that the locking systems engage correctly before each use.

Check the correct engagement and locking of the files before each use.

If hot objects are to be placed on the surface, the use of a serving tray or worktop is necessary.

Some woods have natural colored tannins that can mark your terraces if they are leached.

For tables receiving a sunshade, do not use the sunshade alone, without support. It is necessary to use a foot of umbrella.

Avoid using the umbrella in windy weather, heavy rain, or snow. In no case do we guarantee the deterioration of the article for climatic reasons. Store between each use. Do not fold this item when it is wet.

PRACTICAL ADVICE

Tighten the screws after 1 month of use and check the tightness of these regularly.

Exposed to sunlight the material is likely to change color but it will stabilize after a few months.

This natural phenomenon will not change its characteristics, especially solidity. You can slow down this process by maintaining it regularly and / or protecting it.

Your product is designed for outdoors, however, do not subject it to the weather unnecessarily and store it in a garage or room without heating and well ventilated to extend its life. Do not cover your furniture, it must be left in the open air so that it can breathe and so it does not deteriorate.

MAINTENANCE TIPS

Never use a pressure washer on your furniture, you could damage it.

Due to its nature, with time and depending on its environment, the wood can move and superficial slits can appear conferring its unique character.

Caution the use of an oil or a wax even colorless can change the original color of the wood.

In case of dirt, clean immediately with a sponge slightly moistened with clear water and then dry with a soft dry cloth. If these persist, please contact a material specialist.

Do not allow dust to settle in the fabric but vacuum it regularly using a soft brush that fits the vacuum cleaner. In case of soiling never rub, but immediately dab the liquid by absorbing with a clear, clean and soft cloth.

If necessary, treat the tasks locally with a suitable cleaning product. If these persist, please contact a material specialist.

GUARANTEE

The guarantee comes in the context of a normal use of the product. It therefore covers defects attributable to materials and manufacturing defects.

The guarantee does not cover:

- Defects resulting from non-compliance with the transport and / or storage and / or installation requirements,
- The abnormal or improper use of the products, the Seller invites, in this regard, to consult carefully the instructions for use supplied with the products,
- Routine maintenance operations (emptying, sharpening, cleaning, etc.) are not part of the commercial guarantee.
- The use of non-compliant cleaning product, refer to the product manual
- Replacement of consumables (batteries, bulbs, fuses, shower hose, shower mixer, saw blade, etc.),
- The elements of some product subject to normal wear and tear related to their use (for example: scissors, charcoal, limes, sawing wood handsaw, etc.),
- Damages due to the intervention of an unauthorized repairer,
- Damage resulting from a cause external to the device (for example, accident, shock, lightning, fluctuation of current ...)
- Any material whose nameplate will be missing, damaged or illegible not allowing its identification.

In the event of failure to take care of the repair in the guarantee, an estimate can be established, in case of refusal of this estimate by the Customer, expert fees may be invoiced to you. In case of agreement on the quote, a check made payable to the Seller and corresponding to the amount of the quote, will be sent to the Seller.

In the event of an improper application of the guarantee, the seller reserves the right to charge the processing fees to the Buyer.

inventiv

SERVICE CONSOMMATEURS

1, rue Montaigne

45380 La Chapelle St Mesmin - France

09 70 82 04 12

Prix d'un appel local non surtaxé

contact@info-inventiv.com
